

CENTRE DE GESTION DES VOSGES

1 Chemin de l'Orée du Bois 88390 UXEGNEY – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72



Réunion du Conseil d'administration Séance du 23 juin 2026

Date de convocation : 09 mars 2026

Nombre de membres

- ✕ 20 en exercice
- ✕ 12 présents et représentés
- ✕ 12 votants

L'an deux mil vingt-six, vingt-trois juin à 14h00.

Le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni au Centre de Gestion des Vosges, 1 chemin de l'Orée du Bois (88390 UXEGNEY) sous la présidence de M. BALLAND Michel, Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT.

Etaient présents en présentiel :

M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT), M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), Mme. BONNOT Elisabeth (Conseillère municipale à LA BRESSE), M. DEMIR Emre (Administrateur du CDG88), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M. HENRIOT Jean-Marie (Administrateur du CDG88), Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE), formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS), M. CHAGNOT Franck (Administrateur du CDG88), Mme. CLAUDE-PITET Mireille (3^{ème} adjointe au maire de DOGNEVILLE), M. EMERAUX Philippe (Administrateur du CDG88), Mme. JACQUEL Catherine (Administratrice du CDG88), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY), M. MIDON Daniel (Maire de LES FORGES), M. PARMENTELAT Pascal (Administrateur du CDG88), M. PIERRAT Benoît (Maire de RAON L'ETAPE), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (1^{ère} Adjointe au maire de GOLBEY), M. SOLTYS Philippe (Administrateur du CDG88), M. SPEISSMANN MOZAS Stessy (Administrateur du CDG88).

Pouvoirs :

Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS) à M. HENRIOT Jean-Marie (Administrateur du CDG88), Mme. CLAUDE-PITET Mireille (Adjointe au maire de DOGNEVILLE) à M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT), M. EMERAUX Philippe (Administrateur du CDG88) à M. DEMIR Emre (Administrateur du CDG88), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE) à M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (1^{ère} Adjointe au maire de GOLBEY) à Mme. BONNOT Elisabeth (Conseillère municipale à LA BRESSE).

Etaient présents également :

M. SCHEER Frédéric (Directeur Général du CDG88), Mme Yannick GRASSER-CHAMBRE (Directrice Adjointe des Services), Mme GORNET Océane (Responsable du Service PSC-Action Sociale) et Mme BOURGEOIS Amandine (Responsable et Coordinatrice des protocoles et assemblées).

Désignée en qualité de secrétaire de séance :

M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE).

2026/24. Compte rendu des séances du 28 mai 2026

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique entré en vigueur le 1er mars 2022,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres Départementaux de Gestion,

**Les membres du Conseil d'administration,
Après un large débat,
À l'unanimité,**

- Adoptent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 28 mai 2026.

Date d'effet de la délibération : 23/06/2026

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

**M. BALLAND Michel
Président du Centre Départemental de Gestion des Vosges
Conseiller Municipal de THAON LES VOSGES
Maire honoraire**



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture le (visa), et de la publication le

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte, après transmission au représentant de l'État et publication. Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nancy situé 5 place de la Carrière 54000 NANCY dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr.